

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **27 juin 2016**

Délibération n° 2016-1289

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Pôle Pixel, pour son action en faveur du développement du quartier Pixel à Villeurbanne sur les industries créatives et innovantes et pour son programme d'actions 2016 - Attribution d'une subvention d'équipement pour l'aménagement de l'Hôtel d'entreprise Pixel Entreprises

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 7 juin 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 29 juin 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, M. Gascon, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Galliano (pouvoir à M. Colin), Charles (pouvoir à Mme Baume), Artigny (pouvoir à M. Hémon), Bravo (pouvoir à Mme Pietka), Butin (pouvoir à Mme Laurent), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Genin (pouvoir à M. Millet), Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Kabalo (pouvoir à M. Bret), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Roche (pouvoir à M. Suchet).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Roustan.

Conseil du 27 juin 2016**Délibération n° 2016-1289**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Pôle Pixel, pour son action en faveur du développement du quartier Pixel à Villeurbanne sur les industries créatives et innovantes et pour son programme d'actions 2016 - Attribution d'une subvention d'équipement pour l'aménagement de l'Hôtel d'entreprise Pixel Entreprises**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 juin 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Pôle Pixel a été créée en juillet 2015 avec la mission de favoriser le développement et l'innovation des entreprises du secteur des industries culturelles et créatives. Les 5 structures fondatrices de l'association sont : le Centre européen cinématographique Rhône-Alpes, l'Université Lyon 3, l'association Animation anniversaire découverte nature (AADN), la Société Youfactory, le Centre de rencontres, d'échange et de formation (CREF).

Préalablement, la Métropole de Lyon soutenait uniquement le Centre européen cinématographique Rhône-Alpes pour son action d'animation de l'hôtel d'entreprise "Pixel Entreprises". Désormais, cette association permet d'élargir considérablement son champ d'action à l'animation globale du site.

Elle est située sur le Pôle Pixel de Villeurbanne dédié aux industries créatives, dont le développement (extension de son périmètre d'action) est aujourd'hui stratégique pour l'ensemble de la filière.

Pour répondre à sa mission, l'association Pôle Pixel souhaite notamment mutualiser les compétences de ses membres ainsi que leurs moyens et mettre en œuvre un certain nombre d'outils dédiés au développement des industries culturelles et créatives.

Les objectifs poursuivis par l'association sont de participer à la dynamique des pôles territoriaux de l'image, de permettre le regroupement d'entreprises indépendantes actives sur le territoire de la Métropole, de développer les liens avec les organismes de recherche et d'enseignement, de stimuler l'innovation, et enfin de contribuer de manière effective à la transmission de savoir-faire dans la métropole lyonnaise.

L'association Pôle Pixel est soutenue par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Métropole.

a) - Objectifs

Depuis de nombreuses années, la Communauté urbaine de Lyon à laquelle a succédé la Métropole de Lyon, conduit une politique de développement économique dédiée à l'image et aux industries culturelles et créatives. Celle-ci vise à structurer, à soutenir et à valoriser des secteurs à fortes composantes créatives et à accélérer les processus d'innovation par la créativité et le croisement entre filières.

Cette politique comprend un volet immobilier important, notamment dans le quartier Grandclément à Villeurbanne autour du Pôle Pixel, dont le succès et la dynamique permettent d'envisager un positionnement à l'échelle européenne s'il parvient à attirer une masse critique d'entreprises en son sein et en proximité. L'émergence de ce "quartier Pixel" est conditionnée, d'une part, à la politique foncière de la Métropole sur des tènements stratégiques autour du Pôle, mais également à une gouvernance globale qu'il conviendra de mettre en place pour dépasser les murs du Pôle Pixel historique.

Sur le plan économique, de nombreux projets innovants ont émergé, associant création de contenus, usages et technologies. La chaîne de valeur de l'image connaît une profonde mutation avec des innovations technologiques qui autorisent désormais une créativité plus étendue en matière de contenus (dématérialisation, gamification, livre numérique, réalité augmentée, 3D, immersion). Peu de secteurs industriels ont connu un tel bouleversement en aussi peu de temps.

Aujourd'hui, avec le positionnement naturel qui est celui des contenus et usages numériques, à forte composante créative et culturelle, il convient d'ajouter aux acteurs "historiques" que sont le jeu vidéo, le cinéma, l'audiovisuel et le multimédia, de nouveaux entrants tels que les arts numériques ou la robotique de service ludique.

Les acteurs de la filière font preuve d'un savoir-faire hors du commun quant au partage des compétences et à la mutualisation de leurs moyens. Il est important de soutenir leurs actions, de les aider à trouver les modèles économiques adaptés et de pérenniser les emplois créés.

Dans ce cadre, l'Association Pôle Pixel élargit le champ d'actions préalablement porté par le Centre européen cinématographique Rhône-Alpes (animation de l'hôtel d'entreprise "Pixel Entreprises"), et se fixe désormais pour objectifs :

- d'assurer la gestion du pôle étendu et d'animer la communauté des adhérents et des partenaires,
- de faciliter le développement d'activités collaboratives du type "FabLab" (ateliers de prototypage) destinées à promouvoir l'innovation et la création de nouveaux produits et services,
- de favoriser l'innovation ouverte, le partage des réseaux et l'implication des usagers/consommateurs dès le début de la conception des projets,
- de permettre à ses membres et usagers de mettre en oeuvre leurs projets, en opérant notamment une mutualisation de leurs compétences et de leurs moyens,
- de faciliter l'accueil et d'accompagner le développement des jeunes entreprises par la mise à disposition d'une offre de services complète et adaptée,
- de faciliter le développement des compétences et de l'emploi.

Son mode de développement collaboratif repose sur l'interaction entre des acteurs appartenant à des univers très différents dépassant le strict cadre des membres ou usagers du pôle. À ce titre, le Pôle Pixel s'attache tout particulièrement à coordonner ses actions avec les autres acteurs des industries culturelles et créatives situés sur les territoires métropolitain et régional.

Par les activités de ses membres et usagers il souhaite stimuler l'innovation (économique, sociale, technologique, etc.) en encourageant les interactions, le partage des équipements et l'échange de connaissances et de savoir-faire.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2015 et bilan

Par délibération du Conseil n° 2015-0296 du 11 mai 2015, la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € au profit du Centre européen cinématographique Rhône-Alpes dans le cadre de l'animation de l'hôtel d'entreprises "Pixel entreprises" situé sur le Pôle Pixel de Villeurbanne.

L'association Pôle Pixel, par l'intermédiaire du Centre européen cinématographique Rhône-Alpes, a mené durant l'année les actions inscrites à son programme, tout en élargissant désormais ses interventions conformément à ses statuts.

En particulier, en plus des actions historiques menées dans le cadre de l'hôtel d'entreprise "Pixel Entreprises", les actions nouvelles suivantes ont été menées durant l'année :

- évènements professionnels transversaux : partenaire de la "Rencontre professionnelle Culture et Numérique" organisée par la Région Rhône-Alpes, stand à InnoRobo 2015,
- plateforme d'échanges entre les entreprises : site Internet plus porteur,
- compétences juridiques et comptables : mise en place d'une permanence juridique et comptable le 1er mercredi de chaque mois,
- conciergerie d'entreprises : consultations de prestataires externes,
- internet très haut débit 36, rue Émile Decors : consultation d'opérateurs télécoms,
- actions pour améliorer la vie quotidienne des résidents (restauration rapide, aménagements extérieurs, espace détente, animations ludiques, etc.),
- espace de diffusion de contenus produits.

c) - Programme d'actions pour l'année 2016 et plan de financement prévisionnel

Compte tenu de l'élargissement du champ d'actions préalablement porté par le Centre européen cinématographique Rhône-Alpes (animation de l'hôtel d'entreprise "Pixel Entreprises"), le programme d'actions proposé par l'association Pôle Pixel poursuivra les actions engagées en 2015, et orientera ses actions 2016 autour de 5 axes principaux :

- développer l'offre de services à destination des entreprises du pôle : enquête de satisfaction, catalogue en ligne, mise en place d'un processus d'amélioration continue, internet très haut débit,
- devenir un laboratoire d'expérimentation, grâce à la présence du LabLab (arts numériques), de Youfactory (prototypage) et de Erasme (usages numériques) : organisation d'un appel à projets, étude pour une résidence de projets,
- accompagner des projets à vocation économique : détection, incubation, validation, valorisation, accompagnement,
- mutualiser les ressources et les compétences : espaces (Pixel Entreprises, le Cube, etc.), moyens (techshop partagé, centrale d'achats, etc.), compétences (groupement d'employeurs, etc.),
- animer et communiquer : événements, web TV, site internet revu, accès simplifiés, etc.,
- synergies entre acteurs : événements professionnels, challenge interentreprises, animations.

L'association conduira également des actions directement liées au développement du Pôle, en particulier :

- missions d'animation et d'attractivité des espaces auprès d'entreprises de la cible image, son et industries créatives, sur l'ensemble des sites et fonciers du secteur Grandclément dédiés à la filière,
- appui à la commercialisation des surfaces locatives dédiées à la filière, sur le quartier Grandclément,
- réflexion stratégique sur le développement à terme du Pôle étendu.

Par ailleurs, l'association projette d'aménager un étage supplémentaire de son hôtel d'entreprises "Pixel Entreprises" pour l'accueil de nouveaux résidents. L'attractivité du Pôle Pixel démontrée depuis ces dernières années, et ses projets de développement nécessitent d'adapter certains locaux pour accueillir des entreprises de la filière dans de bonnes conditions. Particulièrement, des travaux de cloisonnement, de contrôle d'accès et de système de rafraîchissement d'air sont indispensables pour héberger des entreprises à forte composante numérique dotés d'appareils informatiques spécifiques.

Budget prévisionnel de fonctionnement 2016

Recettes	Montant (en €)	Dépenses	Montant (en €)
Région Auvergne-Rhône-Alpes	35 000	achats	2 925
Métropole de Lyon : subvention de fonctionnement	70 000	services extérieurs	202 247
prestations de services (revenus locatifs « pixel entreprises », abonnements des résidents, prestations diverses)	226 573	autres services, impôts et taxes	42 681
autres produits	3 750	charges de personnel	83 970
		autres charges	3 500
Total	335 323	Total	335 323

Budget prévisionnel d'investissement 2016

Recettes	Montant (en €)	Dépenses	Montant (en €)
Métropole de Lyon : subvention d'investissement	60 000	coût d'aménagement de l'hôtel d'entreprise (travaux de cloisonnement, de contrôle d'accès et de système de rafraîchissement d'air)	60 000
Total	60 000	Total	60 000

Afin d'accompagner l'élargissement du champ d'actions préalablement porté par le Centre européen cinématographique Rhône-Alpes, il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 70 000 € et 60 000 € en subvention d'investissement au profit de l'association Pôle Pixel pour son programme d'actions 2016 et pour l'aménagement de son hôtel d'entreprises "Pixel Entreprises".

Cette action s'inscrit dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et centralité signée entre la Métropole et la Région Rhône-Alpes pour la période 2010-2016 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE**1°- Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 70 000 € au profit de l'association Pôle Pixel pour le programme d'actions 2016,

b) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 60 000 € au profit de l'association Pôle Pixel pour les aménagements de Pixel Entreprises,

c) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Pôle Pixel définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2°- Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3°- La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P02 - rayonnement national et international, individualisée sur l'opération n° 0P02O286 le 21 septembre 2015 pour un montant de 4 000 000 € en dépenses.

4°- Le montant à payer de 70 000 € en fonctionnement sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 632 - opération n° 0P02O2626.

5°- Le montant à payer de 60 000 € en investissement sera imputé sur les crédits inscrits et à inscrire sur le budget principal - exercices 2016 et 2017 - compte 20421 - fonction 67 de l'échéancier prévisionnel suivant : 30 000 € en 2016 et 30 000 € en 2017 sur l'opération n° 0P02O2864.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 29 juin 2016.